

« Accueillir les enfants et leur famille au quotidien, un défi à relever ! »

Pascale Camus,
Conseillère pédagogique à l'ONE
Bruxelles, le 19 mars 2009

Bonjour à tous et toutes,

Je tiens à remercier l'équipe du Fraje de m'avoir invitée à participer à cette journée consacrée aux identités professionnelles dans le secteur de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans.

Différents aspects concourent à la construction d'une identité professionnelle comme par exemple le sentiment d'appartenance à une équipe, les formations de base et continuée, le développement d'une posture professionnelle, ... Même si ces différentes dimensions, dont parleront sans doute les autres intervenants, sont très importantes, mon propos sera surtout centré sur une réflexion autour des pratiques éducatives nécessaires pour accueillir les enfants et leur famille au quotidien.

1. Un accueil diversifié mais ayant une préoccupation commune

La diversité de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans n'échappe à aucun observateur, diversité de contextes, d'organisation et de mandats, de statuts, diversité aussi dans les conditions de travail des accueillants : accueil et / ou garde, soutien aux apprentissages, insertion socioculturelle de populations d'origine particulière, loisirs, etc. Au delà de cette diversité, ce qui devrait être le commun dénominateur de l'accueil extrascolaire, ce sont des conditions d'un accueil de qualité.

L'accueil des enfants de 3 - 12 ans tend à être bien plus qu'un service rendu aux parents, c'est-à-dire qu'il gagne à s'inscrire dans une logique éducative globale, où l'équipe d'accueillant(e)s tente d'apporter une (des) piste(s) pour assurer un bien-être immédiat et répondre aux besoins de développement de chacun et de tous les enfants.

Quand on parle de bien-être, il importe de préciser qu'« *il s'agit bien plus qu'une sensation de joie, de plaisir, même si elle l'inclut*¹ ». Le bien-être de l'enfant, ici et maintenant, cela peut signifier qu'il éprouve le sentiment d'être en sécurité psychique, de pouvoir s'investir dans l'activité ou dans les relations à son propre rythme, d'avoir la possibilité de participer, de donner son avis ... ce qui permet, d'une certaine manière, d'exercer sa liberté toujours dans le respect de l'autre ...

Pour résumer, la vocation prioritaire de tout milieu d'accueil, quelles que soient les orientations prises dans le projet éducatif, devrait être de garantir à chaque enfant un accueil qui vise le bien-être et le développement de soi et des autres, tout en permettant aux personnes qui le confient d'exercer leurs occupations en toute sérénité.

¹ « Accueillir les enfants de 3 à 12 ans, viser la qualité », sous la coordination de P. Camus et L. Marchal, livret VII, A la rencontre des professionnel(les), p 16, ONE, 2008

Bien au-delà du code de qualité qui prescrit cette réflexion sur les conditions d'un accueil de qualité, l'approche éducative globale est incontournable : nous disposons de connaissances suffisantes concernant le cadre de vie nécessaire à chaque enfant et en regard de ses droits. La question n'est certainement pas de standardiser les pratiques et de gommer les orientations singulières que se donne chaque milieu d'accueil. Car la diversité fait richesse. Ce qui importe pour chacun est d'inclure la préoccupation du bien-être et du développement de tous et chacun comme un objectif majeur.

2. Accueillir un enfant de l'autre ... Un autre lien

La personne qui accueille un enfant qui n'est pas le sien, quel que soit l'âge de l'enfant, a pour responsabilité de lui assurer la sécurité psychique nécessaire à son développement. Cela se traduit notamment par le fait de créer un lien avec lui et de lui permettre de garder le lien d'avec ses parents.

Des recherches, notamment celle de B. Pierrehumbert², montrent que la capacité des enfants à s'investir dans l'activité et dans les relations avec autrui, à développer une action propre, lorsqu'ils sont en dehors de leur famille, s'appuie sur le fait qu'ils ont pu créer un lien avec la (les) personne(s) qui prend (prennent) soin d'eux et qu'ils considèrent le lieu d'accueil comme un espace sécurisant, où il fait « bon » vivre.

Il est clair que le lien qui s'est tissé entre le (la) professionnel(le) et chaque enfant est d'un tout autre type que le lien parental, qui lui est construit au sein d'une histoire s'enracinant dans des générations, dans le désir porté par les parents, leurs attentes ...

Le lien professionnel est fondé sur une recherche consciente et réfléchie pour apporter une réponse à ce qu'exprime chaque enfant. Cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas y avoir connivence, complicité et affectivité. L'échange émotionnel, bien qu'important dans une relation éducative, n'est pas la priorité.

Le cadre de sécurité physique, mais aussi psychique nécessaire aux enfants pendant le temps libre tient aussi à la gestion des limites³ que l'accueillant(e) pose à chaque enfant et au groupe d'enfants.

3. Réfléchir et prendre conscience de ses pratiques ...

S'il y a un consensus assez généralisé sur le fait d'offrir un cadre sécurisé et sécurisant à chaque enfant, le « recentrage » sur ce dernier n'est pas accepté d'office. En effet, la tentation reste grande, dans certains cas, préoccupations financières aidant, de considérer que « garder » des enfants ne requiert finalement aucune compétence spécifique : tout ce qui est demandé (ou presque) est que la personne qui accueille ait « *des qualités humaines et relationnelles et qu'elle porte de l'intérêt aux enfants. Tout adulte n'est-il pas à même de veiller sur des enfants ?⁴* »

Pendant longtemps, on a entendu dire que « s'occuper » d'un enfant n'avait rien de bien compliqué et qu'il suffisait d'avoir un peu de bon sens, de prévoir quelques jeux et un espace et de se

² B. Pierrehumbert, « Le premier lien, théorie de l'attachement », Paris, éd. Odile Jacob, 2003.

³ Les groupes peuvent être le lieu de bien des violences non seulement physiques, mais également psychiques.

⁴ Accueillir les enfants de 3 à 12 ans, un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité, op. cit

référer à sa propre expérience de mère ou de père ou d'adulte ayant vécu aux contacts d'enfants. Il importe de ne pas tomber dans ce véritable piège.

Accueillir les enfants « des autres » dans un contexte professionnel, cela revient à assumer une double responsabilité :

- accueillir ces enfants-là dans le souci de veiller à être à leur écoute, à leur offrir les soins et le cadre nécessaires. Ce qui importe ici est porter cette attention aux enfants et aux familles que l'on accueille au quotidien (et non pas aux enfants en général), à veiller à leurs particularités propres pour rechercher pour et avec eux les pratiques les plus ajustées.
- être à même de rendre compte de ces pratiques quotidiennes aux personnes qui confient les enfants.

De chaque professionnel(le) travaillant seul(e) ou en équipe ou au sein d'un service, il est attendu de :

- penser les choix éducatifs quotidiens au regard des connaissances acquises sur les enfants, d'une observation attentive et d'une réponse à ce qu'ils expriment : les façons d'organiser l'environnement, d'être en relation avec les enfants, avec chaque enfant, de poser des limites, d'accompagner leurs difficultés, leurs intérêts, de soutenir les interactions entre eux ... (le « quoi ? »);
- être au clair avec ce que l'on propose au quotidien aux enfants, réfléchir à la manière dont les pratiques sont mises en œuvre et à la raison du choix de ces pratiques-là (le « comment ? » et le « pourquoi ? »).
- adopter des postures professionnelles c'est-à-dire prendre appui sur des références externes scientifiquement fondées comme les savoirs et les connaissances et porter quotidiennement une grande attention à chacun et tous les enfants, les observer tout en agissant de manière à apporter à leurs manifestations, qu'elles soient verbales ou non, des réponses ajustées, cohérentes et stables.

4. Prendre en compte le contexte dans lequel le travail s'inscrit : le code de qualité

Ce travail professionnel et plus largement la visée éducative globale dont il est question plus haut est au centre de la définition d'un projet d'accueil, demandé par l' « arrêté du code de qualité et de l'accueil », plus communément appelé le code de qualité.

4. a) Que dit le code de qualité⁵ ?

Il définit des objectifs concernant les principes psychopédagogiques, les activités, la santé, l'accessibilité, l'encadrement, la relation aux familles.

Il définit les modalités de mise en œuvre des objectifs via un projet d'accueil : ce dernier comporte notamment la description des choix éducatifs et les actions concrètes pour tendre vers les objectifs du code.

⁵ Cet arrêté a été publié, en seconde version, au Moniteur Belge en avril 2004.

Il propose une base de réflexion commune, tournée vers la recherche de conditions d'accueil de qualité tout en ayant une optique d'égalité des chances pour tous.

En d'autres mots, tout qui organise l'accueil des enfants de 0 et 12 ans doit se conformer au code de qualité. Il s'agit de poursuivre les objectifs du code (article 2 à 19) au travers de la rédaction et surtout de la mise en œuvre d'un projet d'accueil.

La dynamique qui est amorcée ici est d'amener les équipes de professionnel(le)s à expliciter et réfléchir leur projet d'accueil, non pas à partir du contexte (l'histoire de l'institution, les modes de financement, ...) ou des demandes des familles, ... mais bien en le construisant délibérément en articulation permanente avec le bien-être et le développement de chaque enfant et du groupe d'enfants. Un des enjeux étant de parvenir non pas à une standardisation des pratiques⁶, mais bien une harmonisation visant la continuité entre tous les modes d'accueil afin que les familles et les enfants « s'y retrouvent ».

Cette dynamique est celle du projet éducatif : elle est réflexive, consciente et délibérée.

4. b) des défis à relever

Cette exigence légale entraîne des enjeux multiples à relever et notamment :

- pour les milieux d'accueil : comment faire pour, d'une certaine manière, « profiter » de l'occasion donnée par le code de qualité afin d'engager une réflexion sur les pratiques quotidiennes et les améliorer, sans se sentir « simplement » obligés de rédiger un projet d'accueil comme s'il s'agissait d'un devoir pour l'ONE (et passer à côté d'un bénéfice pour tous, enfants, parents et professionnel(le)s) ?
Comment mettre des mots sur ce que l'on fait au quotidien et qui semble à la fois si naturel et si évident ? Comment rendre compte d'une activité professionnelle sans cesse ajustée aux différentes situations ?
- pour les agents ONE, qui ont dans leurs missions l'accompagnement des milieux d'accueil, mais également le contrôle et l'évaluation : comment dépasser une approche « normalisante » et technique (utilisation d'outils à cocher, de grilles d'évaluation) pour privilégier une approche suscitant, dans la rencontre avec les milieux d'accueil, débat et échanges autour de la mise en œuvre des choix éducatifs du milieu d'accueil ?

Envisagé de cette manière, le projet d'accueil devient à la fois un moyen de communication avec tous les interlocuteurs, et principalement les familles, et un outil professionnel permettant un échange sur les visées et les choix psychopédagogiques du service d'accueil pour construire une qualité d'accueil pour les enfants et leur famille.

5. Elaborer un projet d'accueil : une activité située ...

L'expérience d'élaborer un projet d'accueil est tout à fait propre à chaque milieu d'accueil car il s'agit de réfléchir aux pratiques pour ces enfants-là, pour ces parents-là.

Même si l'axe de travail est le même, la réflexion s'effectue, en situation, par une porte d'entrée « originale ».

Un exemple :

⁶ Chaque projet ayant sa spécificité, sa « couleur locale ».

Imaginons plusieurs équipes professionnelles qui souhaiteraient réfléchir à donner davantage de repères aux enfants et à leur famille.

- pour l'une, qui est responsable de plusieurs sites, il s'agira de réfléchir à la manière de limiter, sur chacun d'entre eux, le nombre de changements, sur un certain laps de temps, dans l'équipe accueillante ;
- pour une autre, la préoccupation sera de réfléchir à l'aménagement de l'espace afin de déterminer un espace réellement dédié à l'accueil extrascolaire ;
- pour une troisième, le travail consistera à penser la manière dont se passe l'accueil du matin ...

On peut donc affirmer que chaque projet d'accueil est une histoire singulière, en fonction du cheminement de l'équipe, des formations des uns et des autres, du contexte dans lequel elle se situe, des situations auxquelles elle a déjà été confrontée et pour lesquelles elle a imaginé des pistes inédites.

L'élaboration d'un projet éducatif se traduit toujours par un va-et-vient entre des débats que l'équipe mène autour d'une question, d'une situation qui se pose à elle et des actions qu'elle souhaite mettre en place (ex : impliquer les parents).

Les équipes peuvent être interpellées à certaines occasions ou par certains faits :

- une difficulté rencontrée par un enfant soulevant une question pour tous (un enfant qui se met fréquemment en retrait du groupe, ...) ;
- le souhait de réfléchir ensemble sur des activités, l'envie de l'équipe d'aborder ensemble des thématiques particulières comme les jeux coopératifs, éventuellement avec une personne ressource ;
- un problème à résoudre dans le groupe (le pique-nique d'un enfant qui a encore une fois disparu, ...) ;
- un article, un livre lu par un membre de l'équipe et qu'il souhaite partager ;
- ...

Ces différentes " interpellations " amènent l'équipe à (re)définir certaines ou l'ensemble de ses pratiques. C'est ainsi que par apports successifs, soutenus par le responsable du projet, se crée la dynamique du projet éducatif⁷.

6. Quels outils pour soutenir les équipes dans ce travail d'élaboration du projet d'accueil ?

Afin d'aider les milieux d'accueil à constituer leur projet d'accueil, l'ONE a mené, de fin 2004 à décembre 2007 une recherche-action dont l'objectif était de construire un référentiel psychopédagogique, fournissant des repères pour l'action et incitant les équipes au débat sur la qualité.

6. a) le livret « quel projet d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans » ?

⁷ Pour approfondir cette thématique, le lecteur est renvoyé vers le livret « quel projet d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans ? Pour un éclairage plus conceptuel, se référer à « S. Bosse-Platière, A. Dethier, C. Fleury, N. Loutre-Du Pasquier, Accueillir le jeune enfant, quelle professionnalisation ? », chapitre 4, le projet éducatif : soutenir les relations et améliorer la qualité de l'accueil, pp 105-132, Paris, éd. Erès, 2003.

Pour beaucoup de milieux d'accueil, passer à l'écrit, « mettre en mots » leurs pratiques éducatives afin de les conscientiser et davantage en partager le sens, alors qu'ils privilégiaient souvent jusqu'ici la communication orale, représente une difficulté importante. Une première étape était nécessaire : disposer d'une aide pour obtenir des indications sur ce qu'il faut entendre par « projet d'accueil », par « dynamique de réflexion en équipe », ...

Le livret « quel projet d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans ?⁸ » commente le code de qualité et propose une liste de questions utiles à chaque équipe pour effectuer un état des lieux de son travail par rapport à tel ou tel objectif (ex : que mettre en place pour rencontrer les différents rythmes des enfants ? quelles possibilités d'accès, par exemple, à un espace repos pour les enfants qui souhaitent se reposer quel que soit le lieu ?).

Sont également suggérés des chemins possibles pour travailler, en équipe, le projet éducatif.

6. b) le référentiel psychopédagogique « Accueillir les enfants de 3 à 12 ans, viser la qualité »

Dès février 2008, le référentiel psychopédagogique : « accueillir les enfants de 3 à 12 ans, viser la qualité » a été diffusé auprès des milieux d'accueil 3-12 ans. Il donne des pistes pour aider les équipes à réfléchir concrètement sur leurs pratiques et réguler leurs actions en fonction d'un travail de réflexion et de partage.

Il a été élaboré par un groupe d'experts, professionnels de terrain, opérateurs de formation initiale et continue, associations représentant les familles, les représentants des observatoires de l'enfance, différents services de l'ONE, des structures de coordination régionales, des centres de jeunes ... qui ensemble ont tenté de donner des balises pour « viser la qualité » au bénéfice des enfants et de leur famille.

6. b) 1. Un référentiel psychopédagogique : quoi ?

Un référentiel est un ouvrage qui vise à donner un cadre de références, il ne fait pas le tour de la littérature (des bibliothèques existent) : sont mis à la disposition du lecteur, des idées, des connaissances scientifiquement validées, des principes et orientations prises par les auteurs, des valeurs. Il sert à étayer la réflexion d'équipe, à partir de différents éléments proposés : situations signifiantes, observées ou rapportées par les auteurs, c'est-à-dire des acteurs du secteur, des éclairages de ces différentes situations (psychologie, sociologie, anthropologie), apports théoriques ... Ces éléments permettent de mieux comprendre la réalité de l'accueil des enfants et de la transformer. Le référentiel propose un ensemble de savoirs jugés pertinents pour améliorer l'accueil et par rapport auxquels l'action au quotidien prend du sens.

Le référentiel, destiné aux responsables de projets et aux opérateurs de formation, est structuré en 7 livrets, s'articulant autour de trois axes principaux.

- livret 1 : Introduction
- livret 2 : **A la rencontre des familles**

A la rencontre des enfants -

- livret 3 : Donner une place active à chacun et à tous les enfants

⁸ Ce livret peut être téléchargé sur le site internet de l'ONE : www.one.be, rubrique « accueil durant le temps libre », onglet « accueil de qualité ».

- livret 4 : Vivre ensemble des expériences de vie diversifiées
- livret 5 : Créer des liens - Permettre à chacun d'être en lien pour consolider son identité
- livret 6 : Promouvoir la participation des enfants aux faits et événements qui les concernent
- livret 7 : **A la rencontre des professionnel(le)s**

Chacune des parties est liée aux autres : elles se répondent, se complètent.

Un exemple :

Dans le livret 4 « vivre ensemble », une partie est consacrée au groupe comme lieu de vie et de mémoire (p 32). Comment rendre l'histoire du groupe plus lisible, plus visible pour chacun en ce compris le nouvel arrivant ? Des pistes sont proposées comme le recours aux photos, aux objets symboliques rappelant les expériences précédentes, ...

Cette partie renvoie vers le livret 3 « donner une place active » proposant de découvrir une approche pédagogique riche, celle utilisée en Reggio Emilia (Italie) qui recourt à la « documentation pédagogique ». Documenter ses pratiques, c'est choisir une situation (une activité, une pratique ou la globalité d'une situation éducative dans une certaine période) et « enregistrer » son déroulement soit par papier crayon, photos ou vidéos. Cet enregistrement constituera un document qui permet de revenir sur les événements vécus pour les analyser dans les détails et les discuter (pp 47 et 72) que ce soit entre professionnel(le)s, mais aussi avec les familles et les enfants.

L'intérêt de cette documentation pédagogique sous formes diverses, comme des albums photos, des représentations murales, ... est mise en avant également dans l'échange quotidien avec les parents sur les expériences et sensations vécues par les enfants dans le milieu d'accueil (livret 2, à la rencontre des familles, p 39).

Les livrets du référentiel présentent d'abord des enjeux (pourquoi cette orientation), met en évidence des éléments de connaissance, les questions à se poser et indique des pistes d'action pour les équipes afin de rencontrer les différents enjeux.

Ce référentiel psychopédagogique n'est pas un outil de contrôle, ni d'évaluation pour les centres de vacances, ni pour les accueils extrascolaires ou écoles de devoirs (pour aucun des milieux d'accueil qu'ils soient sous la « surveillance » de l'ONE ou non). Le référentiel est un outil « au service de ... ». Il est là pour donner des balises, mais également ouvrir le débat sur la qualité et soutenir les équipes dans leur réflexion.

Parler en termes de psychopédagogie, c'est considérer que les pratiques éducatives (ce que l'on propose au quotidien aux enfants et à leur famille) sont des options réfléchies, construites à partir de savoirs élaborés à la fois à partir de différentes disciplines et des observations minutieuses menées sur le terrain.

6. b) 2. Quels éléments centraux pour l'élaboration du référentiel ?

La recherche-action qui a mené à l'élaboration du référentiel s'inscrit dans la lignée des travaux réalisés pour l'accueil des enfants de 0 à 3 ans⁹.

Le point d'ancrage du travail n'est pas de définir la qualité a priori, mais bien de définir **une** qualité d'accueil en fonction de balises.

La qualité s'appuie sur différents paramètres (formation, vie saine, encadrement, relations adultes enfants, accessibilité, travail d'équipe, aménagement des espaces et des temps, ...). Il est nécessaire, dans une réflexion sur les pratiques d'accueil de qualité, d'associer différents acteurs : les parents, les PO, les enfants, les accueillants, les responsables ...

Cette approche préconise la recherche d'un équilibre entre :

- suffisamment d'ouverture : la qualité peut être relative à des contextes sociaux, des valeurs adoptées par les personnes ou les institutions locales ; elle se réfléchit à partir de situations de la vie quotidienne vécues dans des contextes particuliers (traversés par des valeurs, des options prises, ...)
- la détermination des balises, de repères (« tout ne se vaut pas ») : des conditions indispensables s'appuient sur un ensemble de connaissances psychologiques, pédagogiques, sociologiques, etc. Elles sont également en lien direct avec les observations réalisées par les équipes des services et analysées par elles. Elles permettent de confronter le projet théorique à la manière dont il s'actualise sur le terrain.

L'un des enjeux de ce travail sur les conditions d'un accueil de qualité est que l'équipe puisse, dans l'échange, construire du sens et que les pratiques soient cohérentes, davantage partagées, que des ajustements ou transformations souhaitables et réalisables soient envisagées.

Il s'agit d'assurer la continuité de l'accueil, que d'un jour à l'autre, les choses ne sont pas fondamentalement différentes. Cela nécessite d'une part réflexion sur le travail d'équipe et acquisition de compétences professionnelles spécifiques, ouverture à d'autres professionnel(le)s et travail en réseau.

6. b) 3. Comment le référentiel 3-12 ans peut-il concrètement constituer un outil favorisant la cohérence et la qualité de l'accueil extrascolaire ?

L'objectif du travail sur le référentiel est de :

- mettre à disposition des professionnel(le)s un outil pour les stimuler à réfléchir, en équipe, sur leurs pratiques et à réguler leurs actions en fonction de ce travail de réflexion et de partage;
- leur donner un cadre de références sur lequel s'appuyer pour construire des pratiques cohérentes et fonder leur projet d'accueil ;
- dégager, à partir de situations auxquelles ils sont confrontés des principes de base, des actions porteuses de sens souhaitables et choisies, de faire comprendre le sens de l'action ;
- de les aider à prendre distance par rapport à ces pratiques et les encourager à la mise en place de projets d'action.

⁹ Pour plus de détails concernant cette approche développée dans l'accompagnement des milieux d'accueil, voir la contribution suivante. F. Pirard, Oser la qualité, un référentiel en Communauté française de Belgique et son accompagnement », in S. Rayna, C. Bouve, P. Moisset « Pour un accueil de qualité de la petite enfance : quel curriculum ? », Toulouse, éd. Erès, 2009, pp 85-105.

En bref, l'enjeu est de soutenir les professionnel(le)s dans une mise en projet qui leur donne l'occasion, ensemble, dans une démarche interactive, de prendre du recul, d'analyser les effets de leurs actions et de les transformer. La démarche se veut de plus professionnalisante.

7. Des contraintes à prendre en compte

Si des avancées existent, comme l'offre d'un important programme de formation continuée accessible aux professionnel(le)s de manière très démocratique, la mise à disposition de tous les responsables de projets, du référentiel 3-12 ans et le livret d'accompagnement méthodologique « quel projet d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans » différentes contraintes sont à prendre en compte dans le soutien des équipes par rapport à cette réflexion sur la qualité, à savoir :

- assurer des conditions initiales suffisantes, donnant les moyens d'aménager l'environnement (espace et temps) ;
- recourir aux compétences requises pour travailler à l'élaboration d'un projet d'accueil et à sa mise en œuvre (la question de la formation de base et continuée) ;
- pouvoir compter sur une organisation qui valorise les temps de concertation entre tous les membres de l'équipe (sans prise en charge des enfants), des temps de documentation des pratiques et qui légitime les fonctions d'encadrement ;
- développer une posture professionnelle où chaque membre peut se référer à des savoirs et à son équipe et s'investir professionnellement dans le développement des compétences requises ;
- impliquer l'ensemble des acteurs concernés par la qualité sans que les professionnel(le)s soient prescriptifs à l'égard des autres acteurs. Attention au risque que l'adoption de pratiques réfléchies, fondées, argumentées conduise à la conviction de savoir comment bien faire et de prendre auprès, par exemple, des familles, le rôle de conseiller et de psychologue ...

Les témoignages des équipes rencontrées lors l'élaboration du référentiel ont mis en évidence que des aménagements étaient possibles, que les questions de qualité pouvaient être abordées, dans son contexte, par chaque équipe :

- en fonction des enjeux les importants dans son travail quotidien ;
- en fonction des échanges qu'elles mènent à partir des pistes de réflexion et de débat proposées par le référentiel.

8. Des questions à envisager par la suite

L'accompagnement des pratiques éducatives s'inscrit dans un projet social qui vise à inciter tous (toutes) les professionnel(le)s, tous les milieux d'accueil à s'interroger sur le sens et le bien-fondé de leurs pratiques avec l'ensemble des acteurs concernés, à rechercher les transformations possibles et souhaitables en fonction de critères partagés.

- Comment parvenir à co-construire des critères davantage partagés entre tous les acteurs concernés (professionnel(le)s, familles, PO, communauté locale, ...) ?

- Comment ouvrir à d'autres manières de faire et de penser l'accueil des enfants et de leurs familles, sans disqualifier les pratiques existantes ?
- Comment engager un processus de réflexion sur les conditions d'accueil de qualité mises en place et entrer dans ce processus tout en respectant le rythme de l'équipe ? (par exemple, choisir un objectif par année et pas davantage)
- La question est de prendre le temps pour s'approprier les concepts et d'impulser une réflexion en fonction des priorités du milieu d'accueil.

Des espoirs aussi ...

Même si le passage à l'écrit n'est pas évident, les équipes qui en ont fait l'expérience affirment que ce passage leur a permis d'échanger, de donner un sens plus clair à leurs pratiques, de plus en plus conscientisées et partagées, d'envisager des ajustements ou transformations souhaitables, des nouvelles perspectives de travail.

Un autre bénéfice à l'élaboration d'un projet écrit : le projet témoignant du travail effectué, de la réflexion menée par l'équipe, est un outil de communication qui valorise et donne une meilleure reconnaissance au travail quotidien et à son caractère éducatif.

Merci beaucoup pour votre attention !